

# FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE

## ET RECUEIL DES LOIS SUISSES

68<sup>e</sup> année. Berne, le 11 octobre 1916. Volume IV.

---

Paraît une fois par semaine. Prix: 10 francs par an; 5 francs pour six mois plus la finance d'abonnement ou de remboursement par la poste.  
Insertions: 15 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressées franco à l'imprimerie K.-J. Wyss, à Berne.

---

### Arrêté fédéral

approuvant

la gestion du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral  
pour l'année 1915.

(Du 29 septembre 1916.)

#### L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

DE LA

#### CONFÉDÉRATION SUISSE,

Vu les rapports du Conseil fédéral du 18 avril 1916 et  
du Tribunal fédéral du 21 février 1916,

*arrête :*

La gestion du Conseil fédéral et celle du Tribunal fédéral pendant l'exercice de 1915 sont approuvées.

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 13 juin 1916.

*Le président, A. EUGSTER.*

*Le secrétaire, SCHATZMANN.*

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 29 septembre 1916.

*Le président, Georges PYTHON.*

*Le secrétaire, DAVID.*

Le Conseil fédéral arrête :

L'arrêté fédéral ci-dessus sera publié dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 29 septembre 1916.

Par ordre du Conseil fédéral suisse :

*Le chancelier de la Confédération,*

SCHATZMANN.

## Assemblée fédérale.

L'Assemblée fédérale réunie a élu le 28 septembre 1916 membre du Tribunal fédéral

M. Arthur *Couchevin*, conseiller d'Etat, de Martigny-Bourg, à Sion,

en remplacement de M. le Dr F. *Clausen*, décédé.

Les Conseils législatifs de la Confédération ont clos le mercredi 4 octobre 1916 la seconde partie de leur session ordinaire d'été (session d'automne).

Le *Résumé des délibérations* de cette session paraîtra prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 2 octobre 1916.)

Un consulat suisse est érigé à Glasgow (Ecosse).

M. Alfred *Oswald*, d'Amriswil (Thurgovie), professeur à Glasgow, est nommé consul de Suisse à cette résidence.

L'exequatur est accordé à M. Hans *Geilinger*, consul de Portugal en résidence à Zurich.

## **Arrêté fédéral approuvant la gestion du Conseil fédéral et du Tribunal fédéral pour l'année 1915. (Du 29 septembre 1916.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1916
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	11.10.1916
Date	
Data	
Seite	27-28
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 088

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.